

Retour sur *Les sons du français* : la modernité de Passy

Jacques Durand^a et Chantal Lyche^b

^aCLLE, Université de Toulouse Jean Jaurès, ^bUniversité d'Oslo

Résumé

Au sein de l'enseignement de l'oral, il est souvent difficile de convaincre les didacticiens du français qu'un recours à la phonologie et à la phonétique faisant place à la variation et la diversité des usages est possible et souhaitable. Pourtant, dès la fin du 19^{ème} siècle, une autre pratique était défendue par des jeunes phonéticiens dont Paul Passy, auteur des *Sons du français* (1887) et coordinateur de la mise en place de l'API. Passy, à cause de ses engagements socio-politiques et religieux, de sa défense souvent mal comprise de l'API et de son combat pour la réforme de l'orthographe, est fréquemment relégué à une place relativement mineure dans l'histoire de la phonétique du français. Nous démontrons ici que les nombreuses révisions des *Sons du français* fourmillent de descriptions fines et de remarques sur des changements en cours qui, dans bien des cas, seront redécouverts dans la deuxième partie du 20^{ème} siècle sans mention de son travail. Nous abordons alors la question de la norme et l'attachement de Passy à la variation et montrons sa modernité à travers son traitement de la prosodie, des unités distinctives, des réalisations allophoniques et de la transcription phonétique.

1. Introduction

Au sein de la didactique de l'oral, la composante dédiée à l'enseignement de la phonétique/phonologie de la langue se voit le plus souvent largement minorée (Galazzi-Matasci et Pedoya, 1983), s'effaçant loin derrière la syntaxe, la morphologie et le lexique. Sauvage et Billières (2019) parlent même ' [d']une crise dans l'enseignement de la composante phonético-phonologique des langues étrangères aujourd'hui. ' ¹ Lorsque cet enseignement est dispensé, la norme y règne souvent toute puissante, se maintenant comme unique modèle de référence, et pourtant, ' [à] l'heure où les modalités communicationnelles et les « mobilités » se multiplient, l'apprenant en français langue étrangère doit être armé contre les fantômes idéologiques d'une normativité homogène et figée ; l'*input* à des fins d'exposition à la parole dans toutes ses variations est essentielle dès les premiers niveaux en langue cible. ' (Weber, 2019 : 9). Certains programmes de recherche prennent la mesure de ce besoin en décrivant le français dans sa variation diatopique, diaphasique, diastratique, mais le travail d'intégration de cette variation dans la salle de classe s'avère laborieux. (Detey et Lyche, 2019). Pour donner sa juste place à la variation, l'enseignant doit disposer de connaissances théoriques et pratiques qui serviront à alimenter sa réflexion

¹ Nous remercions tout particulièrement Sylvain Detey qui a attentivement suivi la construction de cet article ainsi que les trois évaluations anonymes du JFLS qui ont su guider une version révisée. Nos recherches sur Passy ont bénéficié d'échanges avec Mike MacMahon et Enrica Galazzi à qui nous devons beaucoup.

sur les approches pédagogiques à adopter (Gil Fernandez, 2012). Il ne s'agit donc plus seulement d'imposer un modèle unique mais également d'initier à la variation ambiante (Detey et Racine, 2012), de prendre toute la mesure des difficultés et attentes des apprenants. Cet intérêt pour la réalité sonore, trop longtemps occulté dans l'enseignement, tout comme celui pour une performance optimale dans la prononciation, se manifestait déjà à la fin du 19^{ème} siècle dans les travaux de Paul Passy et plus particulièrement dans son ouvrage *Les sons du français*. Nous tenterons de mettre en valeur la portée du travail de Passy pour l'enseignement du français langue étrangère, qui, sous bien des aspects, se caractérise par une modernité exemplaire. Après une brève introduction sur l'homme que fut Passy et son engagement dans l'enseignement (section 2), nous présenterons *Les sons du français* et détaillerons l'évolution que subissent les différentes éditions (section 3) avant d'aborder la question de la norme et l'attachement de Passy à la variation (section 4), pour ensuite nous consacrer à la modernité de Passy à travers son traitement de la prosodie, des unités distinctives, de quelques observations phonétiques et de la transcription (section 5).

2. Paul Passy

Paul Passy est né à Versailles en 1859 au sein d'une famille prospère qui s'était illustrée dans les sciences, les lettres et la politique². Son père, l'économiste Frédéric Passy (1822-1912), qui était membre de l'Académie des sciences morales et politiques, a été député du 8^{ème} arrondissement de Paris et a reçu en 1901, conjointement avec le Suisse Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, le premier prix Nobel de la paix. L'instruction de Paul et de ses frères et sœurs fut assurée par des précepteurs, des enseignants étrangers, sous la supervision attentive des deux parents (Galazzi, 2002 ; Passy, 1930-1932). Polyglotte depuis sa tendre enfance, Paul Passy était passionné par les langues qu'il a commencé à enseigner dès l'âge de 19 ans.

De par sa famille, ses études, le milieu social et culturel dans lequel il a baigné, Paul Passy aurait pu en tant qu'enseignant de français se faire l'avocat d'une norme artificielle centrée sur le registre oratoire des milieux privilégiés de la capitale. Cependant, il était très engagé en tant que socialiste chrétien dans des projets égalitaires qu'il finit par réaliser sous la forme d'une communauté primitive où la terre et le travail sont partagés (projet Liéfra = liberté, égalité, fraternité). Parallèlement, il était convaincu que la phonétique liée à des transcriptions dans un alphabet international (l'API) était la clé qui

² Pour plus de détails sur la vie de Passy, voir Collins et Mees (1999), Galazzi (1992, 2002), Jones (1941), Martin (2006). Le site internet consacré à Paul Passy à Warwick (responsable Richard. Smith) est fortement recommandé : https://warwick.ac.uk/fac/soc/al/research/collections/elt_archive/halloffame/passy/life/.

pouvait mener à une meilleure pratique pédagogique et une réforme de l'orthographe. Il en a découlé une posture authentiquement descriptive qu'il a mise en œuvre dans *Les sons du français* et tous ses autres travaux.

La fin du 19^{ème} siècle est témoin d'une révolution copernicienne dans l'enseignement des langues. Les méthodes d'enseignement des langues étrangères qui s'appuient sur le sacro-saint principe de grammaire-traduction et prennent la seule orthographe comme point de départ cèdent le pas à la méthode directe qui célèbre l'oral et minore le rôle de l'écrit dans la première phase de l'apprentissage (Galazzi, 2002). Ce mouvement de réforme auquel adhèrent de nombreux jeunes phonéticiens de l'époque, est mené en France par Paul Passy qui fonde *The Phonetic Teachers' Association* et qui sera la cheville ouvrière de l'élaboration de l'alphabet phonétique international (Durand et Lyche, 2020). Passy, toute sa vie, sera un grand défenseur de l'oral qu'il tente de sublimer en modifiant une orthographe bien trop opaque. On sait que cet effort d'une vie se soldera par un échec que Passy acceptera, mais qu'en est-il de son travail sans cesse repensé et révisé sur les sons du français ? Selon Fouché et Dauzat (1935 : 13), *Les sons du français* font partie des ouvrages à teneur exclusivement descriptive qui ' se bornent à l'articulation, laissant de côté, ou peu s'en faut, tout ce qui concerne les éléments rythmiques et mélodiques. ' Seul l'ouvrage de Grammont (1914), *La prononciation française*, trouve grâce à leurs yeux, ' c'est celui [...] que nous recommandons à nos étudiants étrangers, que nous recommandons aux

professeurs de l'enseignement français désireux de connaître les ressources phonétiques de notre langue. ' Et en effet, Grammont (1914), puis plus tard Fouché (1959), constitueront les références incontournables pour l'enseignement tout comme pour les analyses phonologiques. Il faut reconnaître à Grammont le mérite de proposer une section très développée sur le rythme et l'accentuation, tout comme un ensemble de règles détaillées qui gèrent le comportement de l'*e caduc* et la liaison, mais il n'est pas vrai, comme le prétendent Fouché et Dauzat que Passy néglige la dimension prosodique. La présentation individuelle des sons est, chez Passy, toujours précédée par un exposé détaillé de la prosodie au sens large (rythme, accentuation, intonation, durée): voir par exemple Passy (1890 : 50-73, 1906 : 19-64). Nous y revenons à la section 5.1.

Par ailleurs, chez Grammont, les descriptions sont proposées à l'aune d'une norme tenue pour précise, avec toujours en ligne de fond un projet prescriptif. Pour Passy, les objectifs des descriptions se modifient au fil du temps, mais ces dernières restent aussi larges que possible et s'attachent à faire état de toute la richesse de la langue. En cela, tout comme dans la perspicacité dont il témoigne dans l'observation de certains phénomènes, Passy reste un auteur très moderne dont le travail mérite une place de choix dans l'histoire de la phonétique/phonologie. *Les Sons* fourmillent de descriptions fines et de remarques sur des changements en cours qui, dans bien des cas, seront redécouverts dans la deuxième partie du 20^{ème} siècle sans

aucune mention du travail de Passy, souvent déconsidéré du fait de son engagement sans compromission aucune dans la réforme de l'orthographe.³

3. *Les Sons* : organisation générale

Les sons du français ont fait l'objet de douze éditions dont le texte se stabilise en 1913. Bien que très similaires, les sept premières éditions de l'ouvrage se distinguent par leur orthographe réformée (scrupuleusement respectée dans nos citations), le public visé, tout comme par leur contenu (et leur longueur qui va de 63 à 199 p.) qui traduit la progression de la pensée de Passy et apporte certaines précisions. Les différentes graphies des sous-titres témoignent des hésitations de Passy sur l'orthographe à adopter. À partir de 1906 il se résout à employer l'orthographe d'usage : *Les sons du français. Leur formation, leur combinaison, leur représentation*. Une lecture attentive nous conduit à regrouper les douze éditions en trois ensembles distincts : 1. Les éditions de 1887 et 1889 ; 2. Les éditions de 1892, 1895, 1899, 1906 ; 3. Les éditions de 1913, 1917, 1922, 1925, 1929, 1932.

Les deux premières éditions partagent le même public et la même structure. Elles s'adressent 'à [ses] collègues de la Société de Réforme

³ Cerquiglini (2004) par exemple adopte une posture très critique à l'égard de Passy et affirme que 'le réformateur de l'orthographe est un solitaire.'

Ortografique, à ceux du moins qui ne sont pas linguistes de profession⁴. ’ (1887 : 1). En effet, Passy est convaincu que si la réforme de l’orthographe doit être menée à bien, il est impératif que tous les acteurs impliqués dans cette tâche aient une bonne compréhension de la phonétique et de la phonologie du français. ‘ Il est bien certain cependant que la question de la réforme orthographique ne peut être résolue d’une manière satisfaisante qu’à la suite d’une étude systématique des sons du langage. ’ (1887 : 1). L’ouvrage est divisé en cinq parties : Notions préliminaires ; Formation des sons ; Combinaison des sons ; Accessoires de langage ; Représentation du langage. L’édition de 1889 développe plus amplement la section sur les voyelles et se voit enrichie de sections sur l’élision et la liaison (combinaison des sons). Passy modifie également les spécimens de la dernière partie en ajoutant un ensemble de nouveaux textes transcrits et en supprimant quelques-uns. Il résulte de toutes ces adjonctions que l’édition de 1889 compte presque moitié plus de pages que la précédente.

A partir de 1892, si, selon les termes de Passy, son ouvrage reste ‘ un travail de vulgarisation, fait d’après une méthode scientifique ’, il s’adresse maintenant également aux ‘ jeunes philologues ’, tout comme aux enseignants de français langue étrangère ou maternelle. Cela donne naissance à un manuel plus complet avec 144 pages contre les 96 de 1899 (63 en 1887)

⁴ Toutes nos citations, nous le soulignons à nouveau, sont fidèles à l’orthographe utilisée par Passy.

avec une organisation entièrement revue et remaniée. Les notions préliminaires introduisent des éléments acoustiques et détaillent tous les organes impliqués dans la production de la parole. L'exposé du rythme (timbre, intensité, division de la parole) apparaît en début de deuxième partie avant l'étude des voyelles et des consonnes. La deuxième partie s'achève sur la combinaison des sons. La troisième partie, tout comme dans les deux premières éditions, est consacrée à la représentation du langage, à une défense de la transcription phonétique illustrée par un ensemble de spécimens. Les principes qui sous-tendent la démarche rejoignent ceux déjà énoncés en 1887, puis largement explicités en 1889 (p. 74) : ' Au lieu de chercher à reprézanter le plus que nous pourons d'éléments du langage, nous nous contenterons de reprézanter – lorsque nous le pourons – *ceux qui ont une valeur significative, ou qui sont distinctifs.* ' Cette organisation tripartite (Notions préliminaires, Constitution du langage, Représentation du langage) se retrouve sans changement avec ses sous-parties à travers les éditions suivantes. Si le texte subit quelques modifications, ces dernières ne font qu'apporter des précisions, elles n'altèrent en rien l'esprit de l'ouvrage.

On voit apparaître en 1895 des règles orthoépiques, suite à la demande de lecteurs. Passy les retire de l'édition de 1899, mais elles reviennent de façon plus détaillée à partir de 1906. Les éditions de 1895 et suivantes se distinguent principalement en ce qu'elles incluent des appendices dont la teneur varie. En 1899, les transcriptions couvrent 30 pages et comprennent un

paragraphe commun transcrit en 170 langues ou dialectes dans un souci de convaincre les lecteurs du caractère véritablement international de l'alphabet phonétique. Cette illustration est omise dans les éditions ultérieures avec une stabilisation des textes transcrits à partir de 1906⁵. Les extraits exemplifient alors quatre registres (prononciation familière ralentie, prononciation soignée, prononciation solennelle, prononciation familière rapide); la variation dialectale se voit réduite à un même texte transcrit en prononciation du Nord, du Midi et de Suisse ; suivent trois spécimens de ' patois ' et enfin trois textes anciens fournis dans un ' essai de restitution d'anciennes prononciations françaises '. Remarquons pour finir que seule l'édition de 1889 inclut une bibliographie d'ouvrages de référence, à partir de 1899, un appendice liste les ouvrages qui adoptent l'alphabet phonétique international.

Un nouveau tournant s'opère en 1913 où l'Avant-Propos disparaît et où les *Notions préliminaires* cèdent la place à des *Remarques préliminaires* qui se déclinent en deux sections : une longue section en 9 points sur l'objet du livre, suivie d'une section sur la transcription phonétique. Passy destine maintenant l'ouvrage ' en première ligne aux professeurs chargés d'enseigner

⁵ Seul le premier texte (lə ʃu) illustrant la prononciation familière ralentie est absent des éditions suivantes. La longueur de cet appendice (30 pages) explique peut-être pourquoi les règles orthoépiques ont été supprimées de cette édition.

notre langue à des étrangers⁶ ' (p.8) et il souligne l'importance de la variation dans tous les faits de langue. La deuxième partie (*Formation du langage*) débute avec l'étude des sons du langage et des sons en général, suivie des voyelles et des consonnes avec une importance accrue attribuée aux consonnes soufflées et voisées⁷. Le reste du volume s'aligne sur l'organisation des volumes précédents. Les éditions suivantes sont entièrement conformes à celle de 1913 et comprennent le même nombre de pages (164).

4. Norme et variation

Dans les deux premières éditions des *Sons* destinées aux réformateurs de l'orthographe, prévaut le mode descriptif, l'objectif premier de Passy étant de souligner la complexité des sons du langage, du rythme, des systèmes phonétiques et phonologiques. Dans ce contexte, il semble légitime que soit cité un ensemble de variantes régionales, en effet largement illustrées par Passy, sans préconiser une variante particulière, sans mention d'une norme. Cependant, les exemples de transcription phonétique qu'il fournit le contraignent à préciser le registre qu'il décrit, ce à quoi il s'attache dans la deuxième édition (1889) dans son introduction aux spécimens transcrits en

⁶ La raison de ce tournant n'est pas justifiée par Passy. Nous présumons qu'il découle de l'importance grandissante de son enseignement à des étrangers, de ses séjours répétés dans des universités étrangères.

⁷ Passy utilise le terme 'soufflée' pour indiquer une consonne sourde.

alphabet phonétique. Il tient à aider le lecteur ‘ a déchiffrer ce grimoire ’ (p. 78). Très conscient de ne pas représenter la prononciation ‘ théoriquement corecte ’ recommandée par les grammaires, Passy suppose que la prononciation indiquée sera jugée vulgaire, mais, souligne-t-il, il s’agit en fait de la ‘*prononsiacion uzuèle*, employée par les jans cultivés *lorsqu’ils n’y font pas atansion* ’ (p. 78). Pour s’en assurer, il recommande au lecteur de lire plusieurs fois les textes afin de s’y familiariser, et assure que ce dernier se rendra vite compte que la prononciation décrite n’est en rien surprenante. Il insiste également sur le côté fluctuant de la prononciation qui est en constante variation d’une personne à l’autre, ‘ même au sein d’une même famille ’. Nous avons vu que l’édition suivante, celle de 1892, visait un public plus large et s’adressait non seulement à ses collègues de la *Société de la Réforme ortografique*, mais aussi aux enseignants et en particulier aux enseignants de français langue étrangère. Si la structure de l’ouvrage s’en trouve modifiée, Passy s’abstient de toute remarque sur la norme et poursuit son travail de description, avec des remarques éparées sur les variantes régionales. Il note par exemple la palatalisation de /k g/ dans de nombreux dialectes, le maintien d’un *l mouillé* dans le sud de la France, le changement d’articulation du R avec la propagation du /ʁ/, tout comme des phénomènes de co-articulation comme *maître-d’hôtel* prononcé [mɛddotɛl].

Il faut attendre 1913 pour qu'il s'explique sans ambiguïté dans l'introduction sur ce que l'on peut appeler la norme. Le modèle qu'il adopte est :

la prononciation des personnes cultivées du Nord de la France – plus spécialement, celle de la région parisienne – plus spécialement encore, la prononciation naturelle de l'auteur, normalisée dans un petit nombre de cas. Rien, à vrai dire, ne nous autorise à dire que cette prononciation soit la meilleure. Mais nous pouvons affirmer sans crainte qu'elle sera partout reconnue comme acceptable, comme correcte.⁸ (p. 9)

Comme registre de langue, il propose ‘ *la prononciation familière ralentie*’.⁹ C'est la norme qu'il recommande pour l'enseignement même si, écrit-il, ‘ À un point de vue abstrait, chaque variété peut être regardée comme également bonne ; mais pour l'enseignement, on est obligé de faire un choix. ’ (Passy, 1913 : 9)

Nous sommes ici bien loin des positions des grands linguistes français qui marqueront l'enseignement du français au début du 20^{ème} siècle, à commencer par l'abbé Rousselot. Tout comme Passy, ce dernier retient comme modèle pour son manuel (Rousselot et Laclotte, 1902) ‘ la bonne société parisienne ’ jugeant que, dans l'ensemble, l'accent ‘ de Paris est en

⁸ Ces propos sont repris dans l'introduction à son *French phonetic reader* de 1915 : ‘ this “educated Northern pronunciation” cannot claim any intrinsic superiority over others ’.

⁹ En italiques dans le texte.

général le bon'.¹⁰ Il vise néanmoins dans son avant-propos également un autre public que celui de Passy : ' Il [ce précis] s'adresse aux étrangers qui veulent acquérir une prononciation correcte de notre langue et à ceux des indigènes des provinces qui, n'étant pas persuadés qu'ils parlent le meilleur français, désirent se débarrasser de leurs accents régionaux'.¹¹ Grammont lui fait écho quelques années plus tard (1914 : 1) :

Cet ouvrage est destiné essentiellement aux étrangers et aux provinciaux qui veulent se perfectionner dans la bonne prononciation française ou se renseigner sur elle. Toutes les personnes compétentes reconnaissent aujourd'hui que cette prononciation française est celle de la bonne société parisienne, constituée essentiellement par les représentations des vieilles familles de la bourgeoisie. C'est celle-là qu'on s'est efforcé de décrire dans ce traité.

¹⁰ Il ne fait aucun doute que cette opinion est partagée par l'immense majorité des linguistes de l'époque. Koschwitz (1896) ne fait état que d'un seul dissident notoire ' M. J. P. A. Martin, le seul phonéticien provincial que possède la France. ' (p. XIII) dont il cite certains propos (p. XIV) : ' nous ne voyons pas que, pour être plus harmonieux et plus sonore, le français du Midi soit moins intelligible, moins correct que celui du Nord. ' mais Koschwitz continue ' M. Martin a raison, sans doute, bien que nous sachions qu'au Midi la langue (et la prononciation) française ne sont qu'une importation exotique ; mais la voix de M. Martin est celle du prophète dans le désert. '

¹¹ L'avant-propos porte uniquement la signature de Rousselot.

Le désaccord entre Passy et ses collègues français s'articule autour de deux axes. Passy ne cible pas d'emblée comme modèle à enseigner le français parisien cultivé, mais plus largement le français du nord qu'il restreint ensuite au français parisien dans un registre familier. On pourrait donc associer cette norme au français standard tel que le présentent Borrel et Billières (1989),¹² une prononciation qui vise à reproduire ' l'usage moyen '. En ce sens, Passy s'impose comme précurseur, mais il se démarque beaucoup plus encore de ses contemporains dans la valeur qu'il attache à ce modèle. Rousselot et Grammont se distinguent par leur attitude prescriptive en considérant comme fautive toute prononciation non conforme à celle de la ' bonne société parisienne ', englobant dans leur public cible non seulement les alloglottes mais également les provinciaux dont il convient d'améliorer la prononciation, de les rendre conscients de leurs erreurs et de les aider à se corriger.¹³ Grammont précise (p. 2) : ' A propos de la plupart des questions on signale en quoi pèchent d'ordinaire tels étrangers ou tels provinciaux ;

¹² Ce travail sur l'évolution de la norme phonétique au 20^{ème} siècle passe malheureusement sous silence le travail de Passy.

¹³ Quand Rousselot n'est pas prescriptif, il est condescendant. A propos de la prononciation du <s> dans les noms propres (par ex. *Pasquier*), muet dans le Nord, il écrit (p. 158) ' A Paris, la tendance est de prononcer les s dans tous ces mots : on y est porté par la lecture et par le plaisir qu'on fait aux provinciaux qui trouvent cette nouvelle forme de leur nom plus relevée, et qui l'adoptent. '

c'est pour attirer leur attention sur des défauts dont parfois ils ne se doutent pas, et à l'occasion pour leur indiquer les moyens de s'en débarrasser aisément. ' Les propos de Rousselot et de Grammont reflètent un consensus parmi les linguistes français de l'époque. Martinon, par exemple, dont l'ouvrage paraît en 1913, est tout aussi prescripteur même s'il ne déclare pas vouloir modifier la prononciation des provinciaux : ' je suis tout à fait de l'avis de M. l'abbé Rousselot : ce n'est pas en province qu'il faut chercher le modèle de la prononciation française, c'est à Paris. Toutefois je ferai à ce principe quelques restrictions. La prononciation parisienne est la bonne, mais à condition qu'elle ne soit pas exclusivement parisienne, auquel cas elle devient simplement dialectale. ' Il convient en effet que cette prononciation ' soit adoptée au moins par une grande partie de la France du Nord. ' (p. vii). Nous citerons enfin Fouché, dont le traité (1959), malgré son orientation très prescriptive, servira de base empirique à des travaux fondateurs en phonologie générative (Schane, 1968 ; Selkirk, 1972) et qui prône dès 1936 'le français normal' : ' celui qui s'impose comme modèle aux provinciaux de chez nous et aussi aux étrangers qui veulent apprendre notre langue. Ce français, c'est celui de la société cultivée, de la bonne société parisienne. ' (1936 : 211)

Passy, dans ce paysage, fait figure d'électron libre. S'il conçoit que l'on doit proposer un modèle dans l'enseignement d'une langue étrangère, aucune entrave ne doit peser sur la langue maternelle. Ce n'est d'ailleurs qu'en 1913, lorsqu'il destine son ouvrage principalement aux enseignants de

FLE, qu'il définit une norme pédagogique. Pour ce qui est du français langue maternelle, sa prise de position détaillée dans le *Maître phonétique* (1911 : 99) ne saurait être plus claire : ' Enfin, n'essayons pas d'acquérir une prononciation donnée seulement parce qu'elle est « plus comme il faut », c'est-à-dire, parce qu'elle est usitée par une classe qu'on juge comme digne d'imitation à d'autres points de vue.'¹⁴ À la différence de ses compatriotes contemporains, il ne voit dans les dialectes que source d'intérêt : ' mentionnons spécialement une catégorie de personnes à laquelle [l'ouvrage] peut rendre des services tout particuliers : celles qui s'intéressent aux charmants « patois » ou parlers populaires de nos campagnes, si injustement méprisés en général, si riches en observations précieuses pour le linguiste comme pour le littéraire. ' C'est afin de faciliter cette étude qu'il introduit à partir de 1906 en appendice trois textes de ' patois ' transcrits en alphabet phonétique. Son attachement viscéral à la variation et à la place majeure qu'elle doit occuper émerge une fois encore des règles orthoépiques qu'il fournit à la demande de ses lecteurs. Ces règles ne se contentent pas de présenter une norme, mais incluent des prononciations divergentes, qu'elles soient régionales ou de simples variantes. Enfin, comme nous l'avons vu plus haut, seule sa voix s'élève en France à son époque pour exprimer un point de

¹⁴ Cette prise de position et cet intérêt pour la variation découlent sans nul doute de l'engagement religieux et politique de Passy qui souligne l'égalité de tous les êtres humains en dépit de leur diversité apparente.

vue encore contesté de nos jours dans l'enseignement du français langue étrangère : aucune variété n'est intrinsèquement meilleure qu'une autre. Le choix du modèle à enseigner ne s'opère pas sur des bases linguistiques mais, comme le laissait déjà entendre Passy, sur une base socio-éducative. (Lyche, 2010)

L'intérêt de Passy pour la variation¹⁵, trouvera néanmoins un écho favorable hors de France, particulièrement chez ses collègues scandinaves, membres de l'organisation *Quousque tandem* qu'il rencontre au Congrès de Stockholm en 1886 (Durand et Lyche, 2019). Citons par exemple le manuel de Kristoffer Nyrop publié en 1893 où ce dernier, qui reconnaît sa dette envers Passy¹⁶, poursuit une voie similaire à celle des *Sons* en ce qu'il ne prétend pas que les transcriptions proposées soient les seules acceptables. Au contraire il existe, écrit-il, d'autres prononciations tout aussi légitimes.¹⁷ Par ailleurs, l'usage d'une même personne n'est jamais fixe, il est sujet à de constantes

¹⁵ Précisons que ses données sont dans l'ensemble des observations personnelles y compris introspectives. Il faut également souligner le rôle de son frère, Jean Passy, lui-même auteur de travaux en dialectologie et qui, comme Paul Passy, a sillonné la France à la recherche d'usages régionaux.

¹⁶ Il cite J. Storm, P. Passy et O. Jespersen dans cet ordre.

¹⁷ Les descriptions de Nyrop ne sont cependant pas exemptes de prescription et il fustige certaines prononciations, voir section 4.

variations. Il réitère avec force cette opinion dans la traduction française de son manuel et ajoute même (1902 : VII) :

Mais le bon usage, on l'a déjà dit, ressemble parfois singulièrement à la fée Morgane qui s'évanouit en fumée quand on s'en approche de trop près.¹⁸

Pourquoi aussi vouloir établir un seul bon usage quand la pratique nous apprend tous les jours qu'il y en a plusieurs ? En matière d'orthoépie il est bon de combattre la manie si répandue d'établir des dogmes ; aussi avons-nous souvent admis comme également bonnes deux, même trois ou quatre manières de prononcer un mot.

Tout comme chez Passy, son ouvrage est riche en variantes régionales. Pour la voyelle A par exemple, il affirme que la prononciation postérieure ou antérieure ' dépend souvent des individus ou des provinces. ' (1902 : 79)

Un seul exemple, les voyelles nasales, nous suffira pour illustrer comment ces regards divergents sur les variétés régionales et la norme affectent les descriptions des différents auteurs. Passy, comme les autres

¹⁸ Nyrop reprend ici les propos d'Eduard Koschwitz : ' sans jamais pouvoir saisir cette fée Morgane qui, nécessairement, se dissout en nuées dès qu'on s'en approche de trop près. ' (1896 : II). Il est intéressant de noter que la mise en question de l'existence réelle d'un bon usage apparaît exclusivement chez des étrangers (Koschwitz est allemand).

linguistes de son époque, inclut dans son inventaire 4 voyelles nasales,¹⁹ mais dès 1895, il précise dans une note (p. 86) sans aucun jugement de valeur : ‘ Dans le Midi, on prononce souvent une voyèle faiblement nazalisée, suivie d’une consone nazale ’. Nyrop (1902 : 80) reprend ces observations dans le même esprit descriptif : ‘ un individu de Marseille ou de Toulouse prononçant le mot *jambe*, fera entendre un *a* incomplètement nasalisé, suivi d’un *m*. ’²⁰ Grammont fait également mention de la prononciation méridionale mais en d’autres termes (p. 56) : ‘ Les Italiens, Espagnols et Français du Midi ne nasalisent pas assez, ou pas du tout, la voyelle et la font suivre d’un *m* ou d’un *n* consonne : [...] Très défectueuses sont aussi les dénasalisations méridionales [...] Ne le sont pas moins leurs nasalizations devant *m* ou *n* intérieur ’. En assimilant étrangers et Français du Midi, il fustige la prononciation méridionale, certes, mais son anathème s’étend à toute prononciation régionale, comme par exemple (p. 31) certaines réalisations du A : ‘ Toutes ces prononciations, dues à des influences dialectales, sont à éviter. ’²¹ Ces jugements de valeur ne s’amenuisent pas au fil des années chez les auteurs de manuels. Bien plus proche de nous, Malmberg écrit encore (1968 :

¹⁹ Il utilise le terme ‘nasalisée’ puis ‘nasalée’ à partir de 1899.

²⁰ Cette remarque est absente de l’édition de 1895.

²¹ Remarquons cependant qu’il n’impose pas une réalisation particulière du R (p. 68) : ‘ la plupart des *r* sont acceptables en français. ’

69) : ‘ Italiens, Espagnols, Portugais ont souvent une tendance à nasaliser d’une façon imparfaite, les Méridionaux français aussi. ’

Insensibles à la diversité des usages, les phonéticiens prescripteurs et les phonologues structuralistes se sont néanmoins imposés et ont par là même relégué Passy au deuxième rang des descripteurs du français sans prendre conscience que ses travaux révèlent un regard novateur et très moderne sur les sons du français, qu’ils abondent d’observations fines et avant-gardistes. Nous envisagerons brièvement cette modernité en évoquant la dimension prosodique, les observations phonétiques comme l’antériorisation de /ɔ/, en approfondissant quelque peu les unités distinctives à travers les nasales, et les transcriptions comme outil descriptif et pédagogique.

5. La modernité de Passy dans *Les sons du français*

5.1 La dimension prosodique

Selon Fouché et Dauzat (1935 : 13), nous l’avons dit, les manuels qui précèdent celui de Grammont ‘ se bornent à l’articulation, laissant de côté, ou peu s’en faut, tout ce qui concerne les éléments rythmiques ou prosodiques. ’ En fait, dès la première édition, *Les Sons* y consacrent une place de choix, soit un tiers de l’ouvrage. Lorsque Passy revoit son ouvrage et le destine principalement aux enseignants, nous avons vu qu’il en modifie l’organisation et fait précéder la partie sur la prosodie enrichie d’une importante section sur l’intonation à l’étude des sons individuels. La prosodie devient ainsi première, le groupe de souffle est mis en valeur aux dépens du

mot et Passy insiste qu'il est '*impossible de définir fonétiquement l'unité logique que nous apelons mot.*'²² (1892 : 47).²³ Sont décrites par exemple toutes les intonations de base comme l'affirmation, les différents types de questions, l'ordre, etc., sans oublier de souligner tout le potentiel du registre intonatif avec sept sens bien distincts pour 'oui' selon l'intonation choisie. Les remarques de Passy sur l'accent sont particulièrement novatrices et ce dès la première édition (1887 : 40), où il décrit méticuleusement les groupes de souffle, note que l'accent tonique tombe sur la dernière syllabe d'un groupe mais où, également, il parle d'un déplacement de l'accent : 'l'acsant Français tend à se déplacer et à se mètre, dans un grand nombre de cas, sur la première syllabe du mot. Qu'èlera la nouvelle loi d'acsantuation qui résultera de ce déplacement ?' Ce déplacement rythmique fait l'objet d'une section complète dans l'édition de 1892, où il est lié à l'emphase et au rythme. La section sur l'accent s'enrichit au fil des éditions et inclut des remarques sur le déplacement d'accent dans les variétés régionales.

A partir de 1895 la section prosodie est dotée d'une sous-section 'Renforcement é déplacement', maintenue à travers toutes les éditions ultérieures, qui débute toujours par cette observation (1895 :50) : 'L'accent

²² En italiques dans le texte.

²³ Le débat ainsi lancé par Passy sur la place ou même l'existence du mot dans la phonologie du français reste toujours bien vivant. Voir par exemple Lyche et Girard (1995), Laks (2005), Durand et Eychenne (2014).

normal et très fréquemment modifié par diverses causes, que nous pouvons ramener à deux principes : le *principe d'emphasis* et le *principe rythmique*. ' Selon le principe rythmique, qui rappelle les patrons de la phonologie métrique moderne, ' les syllabes fortes et faibles alternent continuellement d'une manière plus ou moins régulière. ' (1892 : 50). Le principe d'emphasis occasionne un déplacement d'accent vers le début du mot. Passy souligne que la conversation familière est imprégnée de déplacements d'accent à tel point que certains linguistes étrangers ont pu en déduire que l'accent dit normal en français tombait sur la première syllabe d'un mot et non sur la dernière. La fréquence et l'impact de cet accent initial sur la phonologie du français seront analysés bien plus tard (par ex. Lyche et Girard, 1995 ; Astésano, 2001, 2016), mais l'on doit à Passy la première description fine du phénomène.

5.2. Voyelles et consonnes nasales

Le traitement des nasales proposé par Passy mérite que l'on s'y arrête quelque peu pour son côté novateur aussi bien en ce qui concerne la nasale palatale que pour la fusion des voyelles nasales. Durand et Lyche (2019) avancent que Passy s'était opposé au linguiste norvégien Johan Storm dans leur correspondance à propos de la nasale palatale /ɲ/, sur laquelle Passy fait les remarques suivantes dans la première édition des *Sons* (1987 : 16) : ' Dans la prononciation que j'avais apprise comme enfant et qui me paraît très commune, surtout parmi les gens d'une certaine éducation, il n'y a pas de (ɲ) palatal : *gn* est simplement (ny) avec (n) légèrement palatalisé et on ne fait aucune

diféranse entre la seconde syllabe de *régner* et celle de *panier*. ' Alors que Passy prédisait une évolution de [ɲ] vers [nj], citant sa mère comme exemple de l'ancienneté du phénomène, Storm maintenait le contraire. Grammont (1914) abondait dans le sens de Storm et voyait la prononciation [ɲ], qualifiée de populaire, gagner du terrain. L'avenir semble donner raison à Passy sur ce point, maintenant pris en compte dans les manuels de français langue étrangère. Mais Passy se montre novateur également dans le traitement des voyelles nasales et en particulier sur la fusion de /ã/ avec /õ/.

Les descriptions du français font régulièrement état de l'absence d'arrondissement dans la voyelle /ã/, occasionnant sa fusion avec /ẽ/. Ce phénomène, largement condamné, est longtemps associé à un français populaire.²⁴ Selon Legouvé (1877 : 52), ' à Paris même, les personnes d'une classe inférieure ou d'une éducation peu relevée donnent souvent aux diphtongues un son vulgaire ; combien de gens prononcent *chaquin* au lieu de *chacun* ! ' Martinon et Rousselot associent également cette prononciation à un milieu social défavorisé : ' Dans beaucoup de provinces et même à Paris, dans certaines classes de la société, au lieu de *ã*, on rencontre *ẽ* qui n'est qu'un *ã* délabialisé. ' (Rousselot et Laclotte, 1902 : 45). Martinon (1913 : 149), dans son traité de prononciation, recommande de bien distinguer les deux timbres : ' Mais le point capital à propos de la nasale *un* c'est de ne pas

²⁴ Pour un traitement complet de l'évolution des voyelles nasales, voir Hansen (1998).

la prononcer *in* ! On entend trop souvent *in jour*, *in homme*. Heureusement ce n'est pas encore très fréquent chez les gens qui ont quelque instruction ; mais il est peu de fautes plus choquantes. ' Citons également Dupont-Vernont (1903, 9^{ème} éd. : 31), qui ne cible pas de classe sociale particulière, mais note simplement l'ampleur du phénomène et exhorte à bien distinguer les quatre voyelles nasales²⁵ :

Que de gens, par exemple, disent : *ôkin*, *kelkin*, *chakin*, *in*, pour *aucun*, *quelqu'un*, *chacun*, *un*, c'est une faute déplorable contre laquelle on ne se tiendra jamais trop en garde. Lorsque vous avez à lier avec un autre mot, soit une de ces voyelles nasales, soit un mot quelconque terminé par l'une d'elles, prenez toujours bien soin de ne pas supprimer la nasalité ; quelques-uns disent : *ôkun'homme* ; c'est très mauvais, dites *au-kun* (son nasal) ; et ensuite *n'homme* ; *aucun n'homme* ;

De façon inattendue, on retrouve le même esprit prescripteur chez Nyrop dès la première édition de son ouvrage (1893 : 44) où, comme nombre de ses contemporains, il fustige la fusion de [œ̃] et de [ɛ̃] contre laquelle il met en garde les étudiants étrangers, en citant Dupont-Vernon. Seul Grammont passe sous silence la fusion de *brun* et *brin*, peut-être parce qu'à son avis, elle n'affecte pas sa classe de référence, la bonne bourgeoisie parisienne.

²⁵ Grammont autorise la dénasalisation en liaison.

Si le passage de /œ̃/ à /ɛ̃/ se voit largement documenté dans la littérature, tel n'est pas le cas de l'arrondissement de /ã/. Nyrop, très proche de Passy, y consacre une phrase dans les deux premières éditions de son manuel et y voit un trait dialectal. Notons en passant que la huitième édition de l'ouvrage (Nyrop, 1963), entièrement remaniée par Alf Lombard, cède à la pression prescriptive et passe sous silence cette fusion. On la trouve cependant chez Rousselot et Laclotte (1903), qui y voient également un trait dialectal, présent à Paris dans certaines populations : ' Dans diverses parties de la France, *ã* tend à passer à *õ* ; cela même est très fréquent à Paris chez les enfants et dans une prononciation emphatique et guindée. ' (Rousselot et Laclotte, 1903 : 44) ; ' la substitution de *õ* à *ã* et celle de *ã* à *õ* se produisent sporadiquement. On entendra dire *ɛalã*²⁶ « Châlons », *mõtã* « menton » à des provinciaux fixés à Paris depuis plus de 20 ans. ' (*ibid.* 45-46). Grammont (1914) n'en fait pas mention, alors que Fouché (1935 : 49) observe :

Contrairement à cette tendance palatalisante [A postérieur vers A antérieur], on constate un certain recul du point d'articulation pour les deux voyelles nasales *ẽ* et *ã*. La première tend légèrement vers *a*, la seconde vers *õ*. On n'a pour s'en convaincre qu'à entendre des mots comme *jardin* ou *enfant* dans la bouche de certaines personnes de la bonne société, à plus forte raison des gens du peuple.

²⁶ Transcription donnée par les auteurs.

Il faudra attendre la dernière partie du 20^{ème} siècle pour que ce trait de prononciation trouve droit de cité dans les ouvrages de français langue étrangère (Hansen, 1998).²⁷ Hansen remarque à juste titre que Fouché (1959) passe ce phénomène sous silence dans son traité,²⁸ et que Martinet mettra des années à reconnaître son existence : ‘ on voit mal par exemple les Français se résoudre à ne pas savoir si une dame a les cheveux *blancs* ou les cheveux *blonds*. ’ (Martinet, 1969 : 189, cité par Hansen, 1998 : 116). Hansen attribue ce rejet au problème que la fusion poserait à la théorie du rendement fonctionnel. C’est en effet l’argument que retient Valdman (1976) pour maintenir trois voyelles nasales lorsqu’il impute la perte d’arrondissement de la nasale antérieure au faible poids fonctionnel de l’opposition /*œ̃*/ vs /*ẽ*/. Selon lui, le petit nombre de paires minimales contribue à éliminer le contraste tout comme la faible fréquence lexicale de la variante arrondie. Valdman, qui propose un système à trois voyelles nasales (/*ẽ*/ /*ã*/ /*õ*/), soulève néanmoins la question du maintien de deux phonèmes distincts, /*ã*/ et /*õ*/, alors que leurs réalisations sont très proches dans certaines variétés

²⁷ Selon Hansen, à part quelques exceptions comme Valdman (1976), il faudra attendre la fin des années 1980 pour que l’arrondissement de [ã] soit signalé dans les ouvrages pédagogiques.

²⁸ Dans son article de 1936 sur les caractéristiques de différentes variétés de français, Fouché cite uniquement le passage de [œ̃] à [ẽ] dans le français provincial et populaire, sans noter l’arrondissement de [ã].

parisiennes. Sa réponse réside également dans le rendement fonctionnel du contraste, beaucoup plus élevé que pour /œ̃/ et /ɛ̃/ : ‘ Whereas *an* and *on* contrast in a large number of word length minimal pairs, only five can be found involving *in* vs. *un* ’ (Valdman, 1976 : 66).

Passy, très catégorique dès 1887 pour la fusion de [ɲ] avec [nj], l’est beaucoup moins en ce qui concerne les voyelles nasales. *Les Sons* tardent à faire état des confusions, qui n’apparaissent qu’à partir de 1913, mais le même texte est repris dans les 5 éditions suivantes : ‘ A Paris, on confond souvent les voyelles (ã) et (õ) ; alors il n’y a plus de différence entre *les cheveux blancs* et *les cheveux blonds*. Dans la prononciation populaire, on confond aussi (ɛ̃) et (œ̃). ’ (1913 : 84). On peut s’interroger sur les raisons qui ont poussé Passy à attendre la septième édition des *Sons* pour signaler la tendance à éliminer du système deux voyelles nasales, alors que sa thèse de 1890 rapporte le changement : ‘ En français, la voyelle orale (a) a pour correspondante nasalisée (ã) : *paysanne* (peizan), *paysan* (peizã) ; et maintenant ce (ã) se prononce souvent avec arrondissement partiel, (ạ̃) ou (ọ̃). ɛ̃ devient quelquefois presque (ã). ’ Il précise en note : ‘ Cependant (œ̃) devient plutôt (ɛ̃), suivant l’analogie des autres voyelles palatales, qui tendent à se normaliser [...] On dit (ʃakɛ̃) pour *chacun*. ’ (Passy, 1890 : 182). Il attribue cette tendance au fait que les voyelles ‘nasalisées’ ‘ sont plus graves que les voyelles orales correspondantes. ’

Si tous les linguistes français reconnaissent un trait populaire dans la fusion *brun-brin*, seul Passy ne discrédite pas celle de *blanc-blond* dans un ouvrage à visée pédagogique. Passy (1890 : 234) prédit même : ‘ Peut-être cette prononciation finira-t-elle par prévaloir, après un laps de temps plus ou moins long. ’ Hansen (1998) montre que si le changement s’accélère depuis les années 70, l’opposition /ã/- /õ/ est loin d’avoir disparue, mais l’on doit à Passy la perspicacité d’avoir compris l’ampleur du phénomène et de l’avoir décrit sans préjugé.

5.3. Des observations phonétiques fines : l’antériorisation de /ɔ/

En 1958, Martinet publie un article resté célèbre, ‘Il est jeuli le Mareuc !’, où il étudie en détail l’antériorisation de /ɔ/ présentée comme typiquement parisienne. Ce travail sera suivi de nombreuses autres études qui approfondissent l’évolution et la propagation géographique du phénomène (voir par ex. Armstrong et Low, 2008 ; Saint-Gelais, 2018). Comme l’écrit si bien Fónagy (1989 : 245), il s’agit là ‘ d’un changement ‘en cours’ depuis le seizième siècle ’ qui, bien évidemment, n’échappe pas à Passy. Cette antériorisation n’est pas spécifiquement mentionnée par Passy dans *Les Sons* comme une innovation, mais on la retrouve décrite comme une centralisation qui serait le fruit d’une neutralisation généralisée en syllabe inaccentuée, mais également comme une variante de /ɔ/ chez certains locuteurs.

Dans la première édition des *Sons* (1887), Passy propose, pour le français, une voyelle neutre /ə/ qui, bien que quasi identique à [œ] d’un point

de vue perceptif, doit posséder un statut autonome car ‘ (ə) peut toujours s’élider et ne porte jamais l’accent, ce qui n’est pas le cas pour (œ). ’ (Passy, 1897 : 31). Il voit dans le schwa la voyelle orale neutre par excellence : ‘ L’expérience confirme ce raisonnement. Nous voyons en effet que toutes nos voyelles non accentuées, surtout les voyelles moyennes, ont une tendance à se changer en (ə) ; d’où les formes doubles *peut-être* (pɛtɛ.tr’) et (pətɛ.tr’), *monsieur* (mɔsyœ) et (məsyœ), *joli* (jɔli) et (jəli), *faisant* (fɛzan) et (fəzan). ’ (1887a : 31). Les éditions suivantes reprennent et élargissent les mêmes propos en précisant par exemple qu’un schwa est inséré pour alléger des groupes consonantiques complexes comme dans *un ours blanc* prononcé (œnursəblɑ̃) (1889 : 89). L’alternance /ɔ/-/ə/ participerait donc à un plus ample phénomène de neutralisation. Cependant, dans ses transcriptions et dans son dictionnaire de prononciation (Michaëlis et Passy, 1897), *joli* est systématiquement transcrit non pas par un schwa mais par une voyelle mi-ouverte antérieure /œ/, ‘ el etet o:si e’mablə kə ʒœ’li ’ (Passy, 1914 : 3), qui remplace la voyelle (ɔ), attendue dans ce contexte. Dans son traitement des voyelles inaccentuées, Passy caractérise la voyelle (ɔ) de la manière suivante : ‘ Cette voyelle se prononce avec la langue un peu plus basse que (o), mais plus avancée et plus relâchée. C’est la première voyelle de *comant* (kɔman), *poteau* (pɔto). A l’oreille, elle se distingue à peine de /ɔ/, et dans la pratique, on peut parfaitement négliger la différence. ’ (Passy, 1887a : 30). Dans l’édition suivante, il ajoute une remarque qui se retrouve dans toutes les éditions

ultérieures : ‘ Quelques personnes la remplacent par une sorte de (œ). ’ (1889 : 88). Même si Passy ne précise pas qu’il s’agit là d’une prononciation limitée à une zone géographique bien définie, il est intéressant de noter que dans ses transcriptions du texte *Le soleil dit...* (Passy, 1906a) dans le français du Nord, du Midi et de Suisse, la première voyelle de *joli* n’est antériorisée que dans le français du Nord.

Dans son étude, Martinet (1958 : 345) souligne que ‘ Les Français, phonéticiens compris, sont remarquablement peu conscients des considérables latitudes de variation de leur phonème *o* ouvert. ’ Grammont y fait seul l’objet d’une brève référence peu concluante puisque ses propos sont, semble-t-il, trop succincts pour inférer une conscience du phénomène. Selon Martinet, les enseignants de FLE dont le français n’est pas la langue maternelle sont en revanche très sensibles à l’antériorisation et il cite à ce sujet les travaux de Jones (1950) dont il résume brièvement l’essence. A l’exception de Saint-Gelais (2018 : 6),²⁹ aucune des études qui poursuivront l’analyse de l’antériorisation de /ɔ/ ne fera mention des remarques de Passy

²⁹ Une dernière remarque sur l’antériorisation de /ɔ/ se trouve chez Passy (1890 : 248), qui souligne que ‘ [b]eaucoup de dames parisiennes prononcent (ɔ), (a), presque comme (œ), (æ) : cette particularité paraît tenir à l’habitude de sourire d’une manière affectée. ’ Nous sommes reconnaissants à Marie-Hélène Côté d’avoir attiré notre attention sur ce passage.

et on ne peut que regretter cette amnésie collective qui, dans une certaine mesure, témoigne d'un faible intérêt pour ses écrits.

5.4. Les transcriptions comme outil pédagogique

Passy mènera toute sa vie un combat d'envergure pour une réforme de l'orthographe et pour un enseignement de la langue qui proposait aux apprenants des textes en transcription phonétique plutôt qu'en orthographe traditionnelle (Durand et Lyche, 2020). Cerquiglini (2004) voit peut-être en Passy ' un professeur de langue auteur d'un alphabet inutilisable ', mais cet alphabet, l'alphabet phonétique international, s'il était au cœur de la démarche pédagogique de Passy, continue à faire ses preuves aujourd'hui. Nous ne nous étendrons pas ici sur l'émergence de la science phonétique et sur l'immense influence bénéfique qu'elle a pu avoir sur l'étude des sons et indirectement sur l'enseignement de la langue, nous rappellerons simplement qu' ' il existe un avant et un après A.P.I. ' (Suso López, 2013). Bien évidemment, dans ce contexte, le rôle de Passy est central et régulièrement mis en valeur. L'attachement viscéral de Passy à la transcription phonétique le conduit à s'atteler à l'élaboration d'un alphabet phonétique véritablement international plutôt que de laisser aux soins de chaque linguiste le développement d'un système local. Cet engagement, qui à l'époque peut passer pour révolutionnaire et sera combattu par certains,³⁰ s'enracine dans

³⁰ Les objections sont hétéroclites : graphie disgracieuse, prétendue confusion entre le distinctif et le phonétique, utopie du projet, lien abusif avec des projets de langue

un faisceau de motivations convergentes. Il avait noté de bonne heure l'écart entre prononciation et graphie puisqu'il nous dit qu'à l'âge de seize ou dix-sept ans il avait déjà mis au point un alphabet phonétique pour le français (cf. Passy, 1930–1932, vol. 1 : 71). Passy est persuadé que l'orthographe traditionnelle constitue un frein dans l'apprentissage et eu égard aux excellents résultats qu'il obtient dans ses cours, il propose de soumettre aux apprenants uniquement des textes transcrits en API pendant la première année de l'enseignement (Durand et Lyche, 2019).

Lors du Congrès de Stockholm de 1886, Passy, âgé de 27 ans et détenteur d'une mission du Ministère de l'éducation pour étudier les questions relatives à l'enseignement des langues étrangères, se fait remarquer par son enthousiasme et ses convictions. C'est pour lui l'occasion de rencontrer ceux que l'on appellera les *jeunes phonéticiens*, comme Jespersen et Lundell, avec qui il avait correspondu et qui partageaient ses idées de changement. Quatre propositions seront soumises au vote des participants et constitueront par la suite le socle de la méthode directe. La première proposition émanant de Lundell sera longuement discutée et amendée : la formulation ' Il faut la [la langue] présenter d'abord aux élèves, non dans le déguisement d'une orthographe vieillie, mais dans une transcription phonétique qui la montre telle qu'elle est ' ne fait pas l'unanimité et devra

universelle, conviction que chaque langue exige un alphabet phonétique propre
préférentiellement fondé sur l'orthographe usuelle, etc.

être assouplie pour être adoptée (mais selon Passy avec un grand nombre d'abstentions) : ‘ Dans les langues dont l’orthographe s’écarte sensiblement de la prononciation, il faut commencer par se servir d’une transcription phonétique, appropriée au but spécial qu’on se propose ’ (Passy, 1887b : 22). Il semble cependant que la ligne plus radicale ait fini par triompher puisque le deuxième principe pour l’enseignement d’une langue étrangère adopté par l’Association Phonétique et reproduit dans *Les Sons* en 1887 avant l’Avant-Propos énonce clairement ‘ Le premier soin du maître doit être de rendre parfaitement familiers aux élèves les *sons* de la langue étrangère. Dans ce but il se servira d’une transcription fonétique, qui sera employée à l’exclusion de l’orthographe traditionnelle pendant la première partie du cours. ’

Passy reste intransigeant sur la nécessité d’épargner aux apprenants le contact avec une orthographe complexe semée d’écueils. Depuis qu’il enseigne le français aux étrangers, il débute son enseignement sans aucun recours aux textes écrits en orthographe standard, s’appuyant uniquement sur des transcriptions phonétiques. Dans la première lettre qu’il adresse au professeur Johan Storm de l’université de Kristiania (maintenant Oslo) le 30 septembre 1886, Passy insiste sur ce point. Le ton de la lettre témoigne du grand respect que ce dernier éprouve pour Storm, qui initie cette correspondance suite à leur rencontre au Congrès de Stockholm (Durand et Lyche, 2019), mais il s’oppose sans ambiguïté à Storm sur les bienfaits de la transcription phonétique :

Quant à l'importance de ce dernier point [l'utilité de la transcription phonétique], les objections même que vous me faites ne sauraient ébranler ma conviction [...]. La différence a été trop sensible lorsque j'ai commencé à enseigner au moyen de la notation Pitman. Et pourtant, Dieu sait comment j'enseignais, ne connaissant de phonétique que ce que je m'étais appris moi-même en lisant le journal de Pitman.³¹

On peut ne pas suivre Passy dans sa conviction que le point de départ de l'enseignement des langues doit être une transcription phonétique, mais il nous semble évident qu'enseignants et apprenants avancés ont tout intérêt à bien en saisir les principes, minimalement pour pouvoir utiliser tous les dictionnaires qui les fournissent (par exemple les éditions du *Robert* et du *Petit Robert* de nos jours). Passy, qui est le coauteur d'un *Dictionnaire phonétique de la langue française* (Michaëlis et Passy, 1897), sait très bien que la prononciation est trop liée à des facteurs discursifs pour la limiter à un catalogue de transcriptions de mots hors contexte. Les transcriptions de passages qu'il offre dans tous ses travaux dont *Les Sons* et les innombrables contributions à la partie dite des élèves dans le *Maître phonétique* sont précieuses pour mieux comprendre le fonctionnement du français. Il souligne

³¹ Notre travail s'appuie ici sur la correspondance entre Passy et Storm qui est disponible à la Bibliothèque nationale de Norvège (voir Brevsamling, Ms 8^o 2404 : E 4, F 7). Dès 1837, Pitman (1813-1897) a mis au point un alphabet sténographique suivi d'un alphabet phonémique proposé pour la réforme de l'orthographe de l'anglais.

fréquemment que, dans la parole spontanée, les frontières entre mots vont s'estomper et les phénomènes de réduction et de coarticulation se multiplier. Il inclut donc dans la panoplie de spécimens à étudier des textes en prononciation familière rapide. Pour prendre un exemple de dialogue transcrit, la séquence *Parce qu'il pourrait encore être malade* est transcrite [paski'pureã'kɔ:r ɛtma'lad] (Passy, 1913 : 136). On y notera la présence de deux groupes de souffle séparés par un blanc qui se terminent chacun par une syllabe accentuée, mais également l'accent initial sur *pourrait* qui démontre comme nous le signalions en 5.1 que cet accent initial n'est pas purement oratoire. On remarquera, bien sûr, les réductions de *parce que*, de *il* et de *être*. Passy garde cependant dans ces transcriptions la ponctuation usuelle pour plus de lisibilité.

De fait, Passy est totalement conscient de ce que toute transcription dépend du but que l'on poursuit. Dans *Les Sons*, il présente aussi un texte avec l'intonation où la ponctuation usuelle est abandonnée au profit de transcriptions en API sans séparation entre les mots au sein de groupes intonatifs alignés sur les schémas de courbes tonales. Il inclut également au fil des chapitres des *Sons* des transcriptions allophoniques comme nous l'avons constaté dans la discussion des variantes phonétiques fines et, en particulier, l'antériorisation du /ɔ/. Mais pour la didactique des langues il insiste sur le fait que la transcription, en termes modernes, doit être phonémique et le registre qu'il choisit est la 'prononciation familière ralentie

’. Il oppose cette dernière à la ‘ prononciation soignée ’ et à la ‘ prononciation oratoire ’ qu’il illustre mais qui présentent trop de traits liés à la lecture à haute voix pour offrir des modèles avant un stade avancé de l’apprentissage. Dans la transcription de la prononciation familière ralentie, Passy préserve le découpage en mots pour mieux s’aligner sur l’orthographe usuelle mais insiste sur le fait que le français parlé, même dans les plus hautes sphères de la société, présente des traits que d’autres plus timorés considèrent comme vulgaires. Sans viser l’exhaustivité ni la caractérisation technique des phénomènes, le lecteur y trouvera nombreux exemples de chute ou maintien de schwa ([pakε d fãdɛl] *paquet de chandelles* vs [fãdɛl də sɥif] *chandelles de suif*), de simplifications de séquences Obstruante-Liquide ([po:vpøti] *pauvre petit*), de réductions ou assimilations ([sɛbjɛ̃] *je sais bien*, [latsy] *là-dessus*), sans compter les nombreuses variantes de mots individuels comme [kɛk] pour *quelques* mais [kɛlk] en discours soutenu, ou encore [st] pour *cet(te)* mais [sɛt] en discours soutenu.

Passy, à travers des distinctions de registre et de finesse dans les types de transcription présentés, démontre que la variation est omniprésente et il insiste toujours sur le fait que le profil phonétique du français ne correspond pas aux représentations imaginaires que se font les locuteurs (y compris les linguistes) de leur pratique : ‘ si je dis qu’on ne prononce pas tous les ‘e muets’ en disant des vers, tout le monde s’indigne ; mais si alors je prie une personne de réciter une poésie, on s’aperçoit vite

qu'elle laisse tomber beaucoup de ces *e* muets. ' (*Sons* 1913 : 127).

Comment ne pas citer ici l'anecdote qu'il fournit lui-même à ce sujet:

Quand O. Jespersen était en France, mon frère Jean et moi lui citions des formes caractéristiques du français parlé. Mon père qui nous écoutait, protestait énergiquement ; il ne voulait pas admettre, notamment que *il* se prononce (i) devant les consonnes. Comme nous insistions, il a fini par s'écrier : (mœsjø jœspœrsœn, i n sav pa s k i di:z) ; montrant ainsi, bien malgré lui, que nous avions raison. [Je lui ai souvent entendu dire (i), même dans une conférence publique, quand il s'animait.] Plus récemment, il me reprochait d'avoir noté, dans mes textes, *parce que* par (paskə) : « ce qui est très fautif, disait il (paskə ð n di pa paskə) ». (op.cit. 127).

Les manuels qui présentent de tels traits comme des innovations récentes oublient qu'ils s'inscrivent dans une longue histoire de la prononciation de notre langue et occultent toute une tradition dont Passy était en France le champion.

6. Conclusion

Les engagements socio-politiques de Passy, sa conviction qu'il fallait réformer l'orthographe du français et son combat acharné en faveur de l'API en ont fait un personnage controversé et ont contribué à minorer son œuvre. Nous avons cherché ici à démontrer que *Les sons du français*, en particulier, offraient une bien meilleure image du français parlé dans sa diversité

stylistique et géographique que nombre de travaux prescriptifs rédigés à la même époque ou dans son sillage. Il serait facile de constituer un florilège d'observations ou de tendances dans la prononciation du français souvent présentées comme récentes et qui sont déjà notées comme usuelles par Passy dans le dernier quart du 19^{ème} siècle. Si nous avons convaincu quelques lecteurs que Passy méritait mieux qu'une simple notule comme promoteur de l'API, nous avons accompli une partie de notre tâche. Nous avons nous-mêmes essayé de promouvoir une didactique fondée sur des usages qui se révèlent beaucoup plus fluctuants que ne le prétend une certaine tradition (Detey et al., 2010, 2016). Nous pensons enfin que malgré les prouesses conceptuelles, formelles et techniques dont nous sommes désormais capables, la linguistique ne se construira pas sans une bonne connaissance de son histoire (Goldsmith et Laks, 2019). Passy en fait partie et mérite de trouver sa juste place dans le panthéon des phonéticiens du français.

Références

Armstrong, N. et Low, J. (2008). C'est encœur plus jeuli le Mareuc : some evidence for the spread of /ɔ/-fronting in French. *Transactions of the Philological Society*, 106. 3 : 432-455.

Astésano, C. (2001). *Rythme et accentuation en français : Invariance et variabilité stylistique*. Paris : L'Harmattan.

Astésano, C. (2016). Prosodic characteristics of Reference French. In : S. Detey, J. Durand, B. Laks et C. Lyche (dirs.), *Varieties of Spoken French*. Oxford : Oxford University Press, pp. 68-85.

Borrell, A. et Billières, M. (1989). L'évolution de la norme phonétique en français contemporain. *La Linguistique*, 25. 2 : 45-62.

Brevsamling, Ms 8⁰ 2404: E 4, F 7, Oslo, Nasjonalbiblioteket,

Cerquiglini, B. (2004). *La genèse de l'orthographe française (XII^e-XVII^e siècles)*. Paris : Honoré Champion.

Collins, B. et Mees, I.M. (1999). *The Real Professor Higgins: The Life and Career of Daniel Jones*. Berlin : Mouton de Gruyter.

Detey, S., Durand, J., Laks, B. et Lyche, C. (dirs.) (2010). *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*. Paris : Ophrys.

Detey, S., Durand, J., Laks, B. et Lyche, C. (dirs.) (2016). *Varieties of Spoken French*. Oxford : Oxford University Press.

Detey, S. et Lyche, C. (2019). Enseigner la variation diatopique en FLE dans deux contextes L1 variationnels distincts : le cas de la Norvège et du Japon. In : L. Gajo, J.-M. Luscher, I. Racine et F. Zay (dirs.), *Variation, plurilinguisme, évaluation en français langue étrangère*. Berlin : Peter Lang, pp. 47-59.

Detey, S. et Racine, I. (2012). Les apprenants de français face aux normes de prononciation : quelle(s) entrée(s) pour quelle(s) sortie(s) ? *Revue française de linguistique appliquée*, 17. 1 : 81-96.

Dupont-Vernon, H. (1903). *L'art de bien dire : principes et applications*. 9^{ème} édition. Paris : Librairie Paul Ollendorff.

Durand, J. et Eychenne, J. (2014). Mot et phonologie du français : de la persistance d'une illusion. In : J. Durand, B. Laks et G. Kristoffersen (dirs.), *La phonologie du français : normes, périphérie, modélisation*. Paris : Presses Universitaires de Paris Ouest, pp. 227-260.

Durand, J, Laks, B. et Lyche, C. (2009). Le projet PFC (phonologie du français contemporain) : Une source de données primaires structurées. In : J. Durand, B. Laks et C. Lyche (dirs.), *Phonologie, variation et accents du français*. Paris : Hermès, pp. 19-62.

Durand, J. et Lyche, C. (2019). Paul Passy, Johan Storm and the palatal nasal in modern French. In : J.K. Hognestad, T. Kinn et T. Lohndal (dirs.), *Fonologi, sosiolingvistikk og vitenskapsteori. Festskrift til Gjert Kristoffersen*. Oslo : Novus, pp. 79-97.

Durand, J. et Lyche, C. (2020). Phonétique, description du français et graphie : retour sur Paul Passy. In : C. Gabriel, B. Pees, A. Peskova et M. Selig (dirs.), *Contact, Variation, and Change in Romance and Beyond*. Berlin : Erich Schmidt Publishing Company, pp. 671-694.

Fónagy, I. (1989). Le français change de visage ? *Revue Romane*, 24, 2 : 225-253.

Fouché, P. (1935). La prononciation actuelle du français du XVI^e siècle à nos jours. In : A. Dauzat (dir.), *Où en sont les études de français. Manuel général de linguistique française moderne*. Paris : Bibliothèque du français moderne, pp. 35-54.

Fouché, P. (1936). Les diverses sortes de français au point de vue phonétique. *Le français moderne*, 4 : 199-216.

Fouché, P. (1959). *Traité de prononciation française*. Paris : Klincksieck.

Fouché, P. et Dauzat, A. (1935). La prononciation actuelle du français. In : A. Dauzat (dir.), *Où en sont les études du français ? Manuel général de linguistique française moderne*. Paris : Bibliothèque du français moderne, pp. 13-34.

Galazzi, E. (1992). 1880-1914. Le combat des jeunes phonéticiens : Paul Passy. *Cahiers F. de Saussure*, 46 : 115-129.

Galazzi, E. (2002). *Le son à l'école. Phonétique et enseignement des langues (fin XIX^e siècle – début XX^e siècle)*. Brescia : Editrice La Scuola.

Galazzi-Matasci, E. et Pedoya, E. (1983). Et la pédagogie de la prononciation ? *Le français dans le monde*, 180 : 33-44.

Gil Fernandez, J. (2012). L'enseignement de la prononciation : entre théorie et pratique. *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 17 : 67-80.

Goldsmith, J. et Laks, B. (2019). *Battle in the Mind Fields*. Chicago et Londres : University of Chicago Press.

Grammont, M. (1914). *La prononciation française. Traité pratique*. Paris : Delagrave.

Hansen, A. (1998). *Les voyelles nasales du français parisien moderne. Aspects linguistiques et sociolinguistiques des changements en cours*. Copenhague : Museum Tusulanum Press.

Jones, D. (1941). Paul Passy (Obituary). *Le maître phonétique*, 19 (56) : 30–39.

Jones, D. (1950). *The Phoneme, its Nature and its Use*. Cambridge : Cambridge University Press.

Koschwitz, E. (1896). *Les parlers parisiens. Anthologie phonétique*. 2^{ème} éd. H. Welter.

Laks, B. (2005). La liaison et l'illusion. *Langages*, 158 : 101-128.

Legouvé, E. (1877). *L'art de la lecture*. Paris : J. Hetzel et Cie.

Lyche, C. (2010). Le français de référence. Eléments de synthèse. In : S. Detey, J. Durand, B. Laks et C. Lyche (dirs.), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone*, Paris : Ophrys, pp. 143-165.

Lyche, C. et Girard, F. (1995). Le mot retrouvé. *Lingua*, 95 : 205-221.

Malmberg, B. (1968). *Phonétique française*. Malmö : Hermods Forlag.

Martin, J.-F. (2006). Paul Passy, fondateur de “L’Espoir du Monde”, militant du socialisme chrétien et de la phonétique. *L’Espoir du Monde*, 128: 4-6. URL : <http://www.frsc.ch/f/documents/SCEM128oct06.pdf>, consulté le 24 août 2019.

Martinet, A. (1958). C’est jeuli, le Mareuc! *Romance Philology*, 11. 4 : 345-355.

Martinon, Ph. (1913). *Comment on prononce le français. Traité complet de prononciation pratique avec les noms propres et les noms étrangers*. Paris : Larousse.

Michaëlis, H. et Passy, P. (1897). *Dictionnaire phonétique de la langue française*. Hanover-Berlin : Carl Meyer.

Nyrop, K. (1893). *Kortfattet fransk lydlære. Til bruk for lærere og studerende*. København : P.G. Philipsens Forlag.

Nyrop, K. (1902). *Manuel phonétique du français parlé*. Deuxième édition traduite et remaniée par Emanuel Philipot. Copenhague : Det nordiske forlag.

Nyrop, K. (1963). *Manuel phonétique du français parlé*. Huitième édition entièrement revue par les soins de Alf Lombard. Copenhague : Gyldendal.

Passy, P. (1887a, 1889, 1892, 1895, 1899, 1906, 1913, 1917, 1922, 1925, 1929, 1932). *Les sons du français*. Paris : Librairie Firmin-Didot.

Passy, P. (1887b.). *Le phonétisme au Congrès phonologique de Stockholm en 1886. Rapport présenté au Ministre de l'instruction publique.* Paris : Delagrave/Hachette.

Passy, P. (1890). *Etude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux.* Paris : Librairie Firmin-Didot.

Passy, P. (1906a). *Petite phonétique comparée des principales langues européennes.* Leipsic et Berlin : B.G. Teubner.

Passy, P. (1911). *fwa d prɔ̃nɔ̃:sja:sjɔ̃.* *Le Maître Phonétique*, 26 : 97-101.

Passy, P. (1914). *A French Phonetic Reader.* London : University of London Press.

Passy, P. (1930-1932). *Souvenirs d'un socialiste chrétien.* 2 volumes. Issy les Moulineaux : Collection "Je sers".

Rousselot, L'abbé et Laclotte, F. (1902). *Précis de prononciation française.* Paris-Leipzig : H. Welter.

Saint-Gelais, X. (2018). *L'antériorisation de /ɔ/ en français contemporain: une étude acoustique comparative entre Québec et France.* Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi.

Sauvage, J. et Billières, M. (2019). Enseigner la phonétique d'une langue étrangère. *Recherches en didactique des langues et des cultures.* URL : <http://journals.openedition.org/rdlc/4234>, consulté le 20 août 2019.

Schane, S. (1968). *French Phonology and Morphology*. Cambridge : MIT Press.

Selkirk, E. (1972). *The Phrase Phonology of English and French*. Ph.D. dissertation, MIT. (1980, New York : Garland).

Suso López, J. (2013). Descriptions phonétiques et enseignement de la prononciation du français en Espagne au début du XX^e siècle (jusqu'en 1936). *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*. URL : <http://dhfiles.revues.org/2645>, consulté le 20 avril 2019.

Valdman, A. (1976). *Introduction to French Phonology and Morphology*. Rowley, Ma.: Newbury House.

Weber, C. (2019). Interrogations épistémologiques autour de l'oralité. *Recherches en didactique des langues et des cultures*. URL : <http://journals.openedition.org/rdlc/4252>, consulté le 20 avril 2019.